



Assemblée Générale Ordinaire Model' Club de Benfeld

Affilié

Fédération Française d'Aéro-Modélisme

Agréée par le Ministère des Transports,
DGAC/SFACT, par le Ministère de la Jeunesse
et des Sports. Affiliée au Comité National Olympique
et Sportif Français (CNOSF)

Le samedi 12 Janvier 2013

Au « Sud Hôtel » à HUTTENHEIM



Huttenheim, le 12 Janvier 2013

Membres Présents :

Pour la liste des membres présents à l'Assemblée Générale, se référer à la liste d'émargement.

Ouverture de la séance par Alain-Guy KAUFFMANN à 18H20

✚ Allocution de bienvenue du Président – *Alain-Guy KAUFFMANN*

M. Alain-Guy KAUFFMANN présente ses vœux à l'ensemble des membres du MC Benfeld, aux invités présents et à leurs familles.

✚ Interventions des divers invités

MM. Bernard KEITH, Président du CRAM Alsace et *Rémy HUCKEL*, Président du CDAM Bas-Rhin se joignent pour présenter leurs vœux pour 2013 et proposent d'intervenir selon le déroulement de l'Assemblée.

✚ Approbation de l'Ordre du Jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des présents.

✚ Rapport moral du Président – *Alain-Guy KAUFFMANN*

L'année 2012 fut riche en événements, en voici quelques extraits :

- Une Assemblée Générale Ordinaire
- Assemblée Générale Extraordinaire pour l'élection d'un nouveau Comité suite à démissions en chaîne,
- Participations aux journées Sécurité, organisé par le CDAM67
- Traditionnelle Journée de nettoyage,

- Journée des Jeunes : Animation au terrain par *MM. Eric PERZ* et *Alain-Guy KAUFFMANN* qui a suscité beaucoup d'attrait de la part des enfants, mais a conduit à quelques dérives de comportement des parents,
- Occupation du terrain par les « gens du Voyage » pendant plusieurs semaines au cours du mois d'Août.
Présence sur site d'environ 580 caravanes, soit près de 2000 personnes, avec en dehors de la privation de notre activité des dégradations en masse et une pollution de l'ensemble du terrain et de la rivière,
- Participation à la Fête du Stubbenhansel,
- Participation à la Fête des Sports,

Rapport et compte rendu du Trésorier – Guy HAEMMERLIN

Présentation du bilan des comptes pour l'exercice 2012 par le Trésorier *M. Guy HAEMMERLIN*. Le bilan est excédentaire compte tenu du versement d'une subvention qui restait à percevoir sur l'exercice 2011, pour les travaux de réfection de piste.

Le détail des comptes ainsi que la répartition analytique des dépenses est exposé en séance.

Le compte courant ainsi que le compte d'épargne présentent un solde satisfaisant.

Question de M. Jean EHRET :

Peut-on connaître l'origine des aides et subventions ?

- Il n'est pas possible de détailler tous les postes dans la présentation de l'assemblée, mais de façon non automatique, ni exhaustive, les principales sources de subvention proviennent, de la Commune, la Région, la FFAM, le CRAM, le CDAM et Jeunesse et Sport.

Question de M. Jean-Marie CHAIX :

Quelles sont les raisons du paiement de la taxe foncière en tant que locataire ?

- Cela fait partie du contrat et des conditions légales de ce type de convention.

L'exercice 2012 étant passé en revue, le budget prévisionnel 2013 est présenté en séance. Ce budget est établi à l'équilibre sur une base de 1000€ d'aides ou subventions diverses et sans tenir compte d'éventuels résultats exceptionnels des journées amicales.

Décharge au Trésorier

Quitus est donné à l'unanimité des présents au Trésorier

Fixation du Taux des cotisations 2014 – Alain-Guy KAUFFMANN

L'assemblée accepte à l'unanimité la proposition du Comité de conserver la base de cotisation 2013 en 2014. Pas d'augmentation du tarif !

Il est rappelé que la cotisation de la revue « *Aéromodèles* » est prise en charge intégralement par le Club pour tous les membres à jour de leur cotisation.

Bilan annuel de l'activité 2012 – Alain-Guy KAUFFMANN & Stéphane KOESSLER

➤ **Occupation du terrain, gens du voyage – Alain-Guy KAUFFMANN**

Le Président dénonce non seulement les mensonges, le vandalisme et l'illégitimité des envahisseurs, mais aussi la désinvolture, les discours condoléants et impuissants et dans tous les cas, l'absence de soutien. (Mairie, Cocoben, Sous-Préfecture, Préfecture et autres pseudo protecteur ou défenseurs de la nature de des lois).

Il est tout de même signalé que cette occupation illégale de notre terrain a nécessité près de deux mois de travail au Président, deux jours de nettoyage et deux plaintes. (Une Administrative et l'autre au Civil)

Ces plaintes et actions au juridique n'ont que peut d'espoir d'aboutir ou dans très longtemps. Nous nous devons d'être méfiants à l'égard des promesses des politiques et se préparer à une répétition de la situation contrairement à ces promesses. Seul bilan positif: cette affaire a permis de mettre au grand jour les vrais acteurs et les vrais soutiens.

➤ **Bilan de fonctionnement – Stéphane KOESSLER**

Au niveau de l'activité du club, nous dénombrons **46 membres inscrits** à fin 2012, dont 41 membres ayant leur licence FFAM au MCB.

Concernant l'exercice 2012, la tenue d'une A.G. Ordinaire, suivi d'une A.G. Extraordinaire qui ont été entrecoupées par une réunion de Comité.

Après constitution d'un nouveau Comité, six réunions ont été tenues. On peut souligner une très bonne fréquentation par l'ensemble des membres du Comité. A l'une ou l'autre exception, présence de l'intégralité du Comité.

Nouvelle équipe mais très disponible et efficace.

M. Jacques MURA souligne le travail important du Secrétaire qui découvrait l'intégralité des tâches de ce poste, et l'implication du Trésorier dans son poste, sans doute le plus ingrat. Deux stages de formation ont été suivis par le Trésorier.

La Journée de travail fut comme à l'accoutumée bien suivie, avec un bon état d'esprit !

Travail au terrain important pour l'aménagement du site :

- mise en peinture du cabanon
- mise en place de coupes vents sur la face arrière de l'abri
- mise en place de tables/supports
- mise en place de panneau de fréquences

Tous ces travaux ont été réalisés avec les concours de *MM. Pascal BRASSEL, Fabien TAORMINA, Alain DEMANGE* et *Bruno WICKERSHEIMER*, qui sont remerciés en séance.

L'état des participations des membres souligne qu'au mieux un tiers des membres accusent réception des correspondances et moins encore, répondent quand cela est demandé. Ce nombre passe à deux tiers lors des relances et/ou rappels ! Même constat est dressé pour les bilans des contributions à la bonne marche du Club.

Enfin, la tonte du terrain par la société LEDERMANN est très satisfaisante. Nous reconduirons pour 2013.

Polos : Succès décevant de la vente des polos du club – une seule vente malgré la baisse de tarif.

Site Internet MCB – Nicolas MULLER

Le calendrier des manifestations 2013 sera mis à jour dans les prochains jours.

Vous trouverez aussi les liens vers documents internes (tarifs, compte rendus) et externes (brevets...) ainsi que des liens vers autres sites, officiels et de « culture aéronautique ».

Ne pas hésiter à utiliser le Mail de contact : mcbenfeld@gmail.com pour les échanges au sein du club. Les communications importantes font l'objet de mails, les autres se trouvent en général sur le site. Ne pas hésiter à faire remonter par ce biais vos besoins ou autres manquements, que vous pouvez voir sur le terrain ou sur un problème administratif.

Merci aussi de transmettre des illustrations, vidéos et photos dans le but d'animer le site.

Tous les membres sont sollicités pour aider à le faire vivre.

Site Internet FFAM – Rémy HUCKEL

Une nouvelle interface améliorée et personnalisable a été mise en place sur le site de la FFAM pour l'accès de chacun des licenciés. Aux reproches de ne pas avoir fait l'objet d'une formation, *M. Rémy HUCKEL* répond que l'utilisation de cette interface est bien moins compliquée que l'accès aux sites chinois d'achat de matériel d'aéromodélisme par internet !

Il est rappelé de plus que pour le bon fonctionnement de cette nouvelle interface fédérale, une adresse mail valide de chaque membre est à fournir à l'Administrateur/Représentant du Club, en la personne de *M. Jacques MURA* pour le MCB.

Pour avis : le paiement de la cotisation 2013 déclenche la validation et le téléchargement de la licence 2013 sur l'espace licencié de chacun. Un mail avertissant cet état est généré automatiquement par la base fédérale.

Bilan des participations sportives et sollicitations club – Jacques MURA

Au niveau du comportement général, il est rappelé un **respect impératif du Règlement Intérieur par tous les membres**, il est mis en place pour une utilisation de nos modèles en toute sécurité, et pour tous les acteurs. **La sécurité est l'affaire de tous.** *MM. Jacques MURA* et *Rémy HUCKEL* insistent sur la participation aux stages de formation sécurité proposés par le CDAM. La nouvelle date pour 2013 sera transmise par courriel.

6 Membres ont participé au module FFAM, Formation Sécurité, le 30 Mars 2012. Tous les incidents ou accidents décrits dans cette formation ou dans « *Aéromodèles* » sont issus de faits réels.

Les règles sont éditées grâce au retour d'expériences vécues, ou par réception d'informations en provenance d'autres associations ou organismes similaires, ou pour se conformer aux directives fédérales.

Les règles sont évolutives en fonctions des évolutions de la réglementation et des besoins ou nouveautés issus des matériaux de construction ou des systèmes de transmission.

A tous moments, des propositions d'aménagement peuvent être soumises au Comité.

En aucun cas elles doivent être remises en cause pour convenances personnelles de l'un ou de l'autre. Elles sont le garant d'un bon fonctionnement d'ensemble.

Exemples vus cette saison :

- Démarrage de modèle sur le parking véhicule,
- Résidus divers qui traînent : ramasser vos épaves et TOUS les morceaux, jetez vos ordures A LA MAISON !
- Survol hors zone d'évolution par des petits hélicos ou petits avions électriques.

Participations aux manifestations extérieures, même noyau d'une dizaine de membres qui se sont déplacés à Urschenheim (à deux reprises), Brumath, Sessenheim, Sélestat, Villé, etc...

Il est important de participer aux manifestations de nos voisins, car en retour ils seront par ce biais invités et plus enclins à se déplacer aux nôtres. Cela contribuera au succès de nos journées, et au résultat nécessaire à l'équilibre de nos comptes.

✚ Bilan de la saison écolage – **Stéphane KOESSLER & Alain-Guy KAUFFMANN**

➤ Ecolage Hélicoptère – **Stéphane KOESSLER**

L'écolage en hélico a été perturbé par des incidents techniques en début de saison et par les gens du voyage dans la saison propice.

➤ Ecolage Avion – **Alain-Guy KAUFFMANN**

L'écolage en avion a démarré avec quelques jeunes, qui pour certains ont envoyé des messages de remerciement sympathiques. Hélas peu ont poursuivi, d'autant que l'activité a également été interrompue par les gens du voyage.

✚ Projets pour la saison 2013 – **Alain-Guy KAUFFMANN**

Manifestations proposées par le MCB au calendrier du Comité Régional :

- 19/05/2013 : Journée Amicale PLANEURS, à BENFELD,
- 23/06/2013 : Journée Amicale HELICOS, à BENFELD,
- 29/09/2013 : Journée Amicale SENIORS, à BENFELD,
- Septembre : Journée des sports, à BENFELD,
date à définir avec la commune

M. Rémy HUCKEL en profite pour nous inviter à l'inauguration de la nouvelle piste à Krautwiller, le dimanche 16 Juin 2013.

✚ Divers :

Question de M. Guy LAUFENBURGER :

Pourquoi faisons nous l'Assemblée Générale en janvier et surtout sommes nous assurés entre le 1er janvier et la date de l'AG si nous payons que lors de celle-ci ?

- Plus de 50% des Clubs font leur AG en Janvier pour des questions de surcharge (privée) des membres en fin d'année. Le membre est considéré comme assuré au plus tôt à la remise du chèque. Cela signifie effectivement que les membres qui, bien qu'en ayant la possibilité, ne payent pas avant le 31/12, **NE SONT PAS ASSURES** jusqu'à l'acquittement de leur cotisation. Un message de rappel doit leur être transmis à ce titre, soit pour payer avant le 31/12, soit pour s'abstenir d'activité aéromodéliste du 01 janvier au jour de la remise du chèque.

Quelques infos au calendrier :

- 19/01/2013 A.G. CDAM avec élections de son Comité
- 26/01/2013 A.G. CRAM avec élections de son Comité
- 24/03/2013 A.G. FFAM avec élections de son Comité

Remarque de M. Hervé MOREL sur les récompenses :

Il considère comme une erreur de toucher aux cotisations ou d'attribuer des rétributions numériques quelles que soit la légitimité.

- Le Président *M. Alain-Guy KAUFFMANN* confirme par ailleurs que conformément aux statuts, aucune participation de membres aux réunions du Comité n'a été prise en compte pour la bonification de cotisation.

Remise des récompenses – Jacques MURA & Bernard KEITH

- M. Stéphane KOESSLER : Diplôme Fédéral d'Enseignement en Aéromodélisme
- M. Pascal BRASSEL : Attestation de suivi de FORMATION
- M. Alain DEMANGE : Attestation de suivi de FORMATION
- M. Guy HAEMMERLIN : Attestation de suivi de FORMATION
- M. Bernard KNOBLOCH : Attestation de suivi de FORMATION
- M. Nicolas MULLER : Attestation de suivi de FORMATION
- M. Fabien TAORMINA : Attestation de suivi de FORMATION

- M. Alain DEMANGE : Diplôme pour les Travaux effectués,
 - Cotisation club 2013, offerte
- M. Pascal BRASSEL : Diplôme pour les Travaux effectués,
 - Cotisation club 2013, offerte, mais refusée par lui
- M. Fabien TAORMINA Diplôme pour les Travaux effectués,
 - Cotisation club 2013, offerte
- M. Bruno WICKERSHEIMER : Diplôme pour les Travaux effectués,
 - Cotisation club 2013, offerte

Tirage au sort du kit, parmi les participants à l'A.G. : *M. Sergio FEIRRERA* a gagné le kit

Présentation du tiers démissionnaire. Election des postes à pourvoir – Alain-Guy KAUFFMANN

Présentation des démissionnaires annoncés :

- M. Alain DEMANGE
- M. Stéphane KOESSLER
- M. Jacques MURA

Auxquels s'ajoute :

- Mme. Catherine TAORMINA, qui présente sa démission en séance

Présentation des candidats aux quatre postes à pourvoir :

- M. Pascal BRASSEL
- M. Eric PERZ
- M. Julien WEHRLE

et

- M. Hervé MOREL
- M. Jacques MURA,

à qui M. Alain-Guy KAUFFMANN a demandé avec insistance de rester ou de revenir.

Election des quatre postes à bulletin secret, nombre de votants présents : **26 membres.**

- 24 bulletins + 2 bulletins nuls (bulletins conservés 2 ans par le Comité)

Proclamation des résultats, sont élus :

- M. Pascal BRASSEL avec 17 voix,
- M. Julien WEHRLE avec 19 voix,
- M. Hervé MOREL avec 20 voix,
- M. Jacques MURA avec 22 voix,
- M. Eric PERZ n'est pas élu, avec 10 voix.

Le Comité se retire pour une nouvelle répartition des postes.

- M. Jacques MURA est le nouveau Président du MCB
- M. Alain Guy KAUFFMANN devient Vice-président
- M. Hervé MOREL Secrétaire
- M. Guy HAEMMERLIN Trésorier
- M. Nicolas MULLER Webmaster
- M. Fabien TAORMINA Responsable Piste
- M. Jean-Claude RUHL Assesseur
- M. Pascal BRASSEL Assesseur
- M. Julien WEHRLE Assesseur

Ce nouveau Comité se réunira le jeudi 7 Février 2013 à 19h30 à Benfeld

M. Alain-Guy KAUFFMANN Vice-président, précise que ce changement n'est pas un bouleversement et que pour sa part, la tâche de Président depuis 16 ans, lui devenait pesante.

Il est aussi satisfait que tous les événements ont permis de clarifier le fonctionnement du MCB et de l'activité Indoor de Rhinau, qui est devenue une association, l'A.I.R. indépendante du MC Benfeld.

M. Alain DEMANGE, Vice Président de l'A.I.R, nous explique que cette association dispose d'un règlement et de statuts propres, qui pour une cotisation de 20€ annuelle permet de pratiquer l'activité le dimanche matin sauf autre occupation de la salle de Rhinau.

Intervention de *M. Rémy Huckel* :

Il félicite le bon déroulement de l'Assemblée Générale. Il est de plus très heureux que la continuité se fasse de cette façon. Les bons échanges du passé entre le MCB et le CDAM67 resteront sur cette lancée. De plus il porte l'attention aux dossiers de subvention qui ne sont pas automatiques et que la crise aidant, aides et subvention se feront de plus en plus rares. Il faut souligner qu'une grande partie de ces aides est liée à l'intégration des jeunes.

Le sponsoring est aussi limité, surtout en l'absence de contrepartie comme les compétiteurs ou meetings à grande échelle.

Intervention de *M. Bernard KEITH* :

Il reprend les mots de *M. Rémy HUCKEL* pour rappeler les statistiques au MCB : seulement 2 juniors sur 5 ans sur la quarantaine de membres. Il faut que chaque membre contribue à attirer et à former des jeunes !

Augmenter la participation aux brevets. La QPDD a évolué en 2013, le brevet A est obligatoire et il n'y aura plus d'inscription sur place pour l'épreuve.

 **Règlement des cotisations 2013 – Jacques MURA**

Le Président *M. Jacques MURA*, appelle pour finir l'ensemble des membres présents à se mettre à jour de leur cotisation pour l'année 2013.

Clôture de la séance

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés à 21H10, le président nouvellement élu *M. Jacques MURA*, remercie les membres pour leur présence et lève la séance.

L'Assemblée Générale est suivie d'une soirée dînatoire au même lieu.

Pour le Comité du Model Club de Benfeld,

Jacques MURA
Président

Hervé MOREL
Secrétaire